

LA GAZETTE OFFICIELLE

DE LA CHASSE ET DE LA NATURE

Office des Nouvelles Européennes

61^e ANNÉE Supplément départemental



au n° 2235 du 8 avril 2011

Partage...

Difficile, en ce début d'année, de passer sous silence la tenue des seconds États Généraux de la Chasse Française, vingt ans après ceux de Strasbourg. Que de changements, en vingt ans, dans la conception de la chasse et pour le devenir des vingt années suivantes !

A Strasbourg, nous sortions de la notion de "chasse-cueillette" pour entrer dans celle de "chasse-loisirs".

Aujourd'hui, plus qu'une "chasse-gestion", nous sommes entrés dans l'univers d'une "chasse-devoir".

Devoir vis-à-vis de la faune sauvage, mais également vis-à-vis de la préservation, voire de la restauration des habitats, quels qu'ils soient, ainsi que des autres acteurs de la nature.

Ce rôle du chasseur, de la chasse et de ses structures, au lendemain de l'année de la biodiversité, est plus que jamais reconnu par nos élus, nos dirigeants, mais aussi par la majorité des autres utilisateurs de la nature.

Les cinq cents participants à ces États Généraux, parmi lesquels des scientifiques, des élus politiques de différents courants - dont deux ministres en exercice - ont été unanimes pour reconnaître le rôle socioculturel et économique de la chasse dans le développement des territoires ruraux. Ce rôle, aux côtés des agriculteurs, doit également prendre en compte l'arrivée, parfois massive, d'une partie de la population urbaine sur nos territoires ruraux. Ceux que l'on appelle "néo-ruraux", voire "rurbains", et qui investissent nos villages, souhaitent aussi pouvoir accéder à cette nature que l'on doit désormais partager. Cette notion de partage ne doit pas, cependant, consister à exclure l'un pour

laisser la place à l'autre...

En vingt ans, la chasse est passée, dans les sondages, de 30 à 50% d'opinions favorables.

Pour autant, 65% des "autres" utilisateurs de la nature considèrent encore les chasseurs comme une cause de dérangement...à égalité avec l'automobile !

À nous, par notre comportement, de renverser la tendance et de donner une autre image.

À nous, encore, de prouver que l'intolérance n'est plus de notre côté, mais bel et bien de celui de certains de nos détracteurs.

Sachons également montrer que nous sommes capables de faire preuve, dans certains domaines, d'autodiscipline. N'attendons pas, ou ne demandons pas toujours que des textes règlementent notre activité.

Nous souhaitons aujourd'hui une simplification du droit de la chasse. Restons cohérents.

Pour terminer cet éditorial, je souhaite vous faire part des propos de Gérard Larcher, Président du Sénat, lors de sa prestigieuse intervention aux États Généraux.

Se remémorant sa venue dans notre département, il le prend pour exemple : *"(...) Il ne peut donc y avoir de gestion sans récolte et, si vous supprimez la récolte, comme par exemple avec le grand tétras dans les Pyrénées, vous supprimez la gestion"*.

Notre rôle dans la gestion des espaces et des espèces est reconnu. Soyons à la hauteur de la reconnaissance que nous portent ces élus et sachons les conforter dans ce discours.



Nous continuerons notre réflexion sur ces États Généraux et le devenir de notre chasse lors de notre Assemblée générale du 16 avril 2011.

Je compte sur vous pour m'aider à construire la chasse que nous voulons pour demain, celle que nous souhaitons laisser à nos enfants.

Amistats.

Jean-Marc DELCASSO

Convocation

ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES HAUTES- PYRÉNÉES

Tous les adhérents de la Fédération sont convoqués à l'Assemblée Générale annuelle, qui se tiendra au Parc des Expositions de la ville de TARBES le **samedi 16 avril 2011 à 08h30**.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral du Président
- Bilan des comptes 2009/2010 et rapport du Commissaire aux Comptes
- Budget prévisionnel 2011/2012
- Rapport des commissions fédérales
- Vœux pour la campagne 2011/2012
- Questions diverses



Les 15 et 16 février 2011, les “États Généraux de la Chasse” étaient organisés à PARIS. Ils visaient surtout à enrayer la baisse continue du nombre de pratiquants. Ce colloque clôturait une série de sept réunions régionales préparatoires qui s’étaient déroulées au cours de l’année 2010 dans toute la France. La dernière réunion de ce type remontait à 20 ans ; alors c’est vrai qu’il était sans doute grand temps pour la chasse Française de se poser les bonnes questions pour envisager sereinement l’avenir.

En effet, en un quart de siècle, nous sommes passés de 2 millions à 1,3 million de chasseurs.

Comment lutter face à cette érosion ?

La diminution de la population rurale, l’initiation familiale en perte de vitesse, la diminution d’un petit gibier de qualité sont autant de causes réelles.

Si nous n’invertissons pas la tendance, au rythme actuel, nous ne serons plus que 900.000 dans 15 ans.

Alors, analyser, proposer des solutions innovantes, identifier les stratégies les plus pertinentes pour que la chasse redevienne

“tendance”, en même temps qu’un acteur de développement des territoires ruraux et de la biodiversité, tels sont les enjeux de demain.

Ce sont donc 400 responsables cynégétiques (dont ceux de votre Fédération) qui ont participé à ces États Généraux.

De nombreux parlementaires issus des groupes chasses de l’Assemblée nationale, du Sénat et du Parlement européen ont participé et animé cette réflexion collective.

Les interventions furent nombreuses et de qualité. Les plus remarquées et les plus commentées furent sans nul doute celles de notre ministre, Nathalie Kosciusko-Morizet, celle du ministre de l’Agriculture, Bruno Le Maire, et celle du président du Sénat, Gérard

Larcher.

De nombreuses pistes de réflexion et de travail ont été identifiées.

Vous pourrez y trouver une synthèse sur le site :

http://www.chasseurdefrance.com/egc_at/examen_initial.htm.

Pour ce qui nous concerne, on retiendra que, dans les zones rurales, la chasse peut être demain une valeur ajoutée de l’aménagement du territoire.

C’est l’une des raisons pour laquelle votre Fédération va réfléchir et s’investir dans l’élaboration d’un site internet visant à mettre en relation des chasseurs avec des territoires d’accueil.

On le constate aujourd’hui, de nombreux sites internet “privés” tentent d’organiser cela, à leur profit bien sûr.

Le site que nous vous proposerons sera contrôlé par les fédérations au profit des sociétés de chasse et des chasseurs en quête de territoires.

Notre but essentiel est de promouvoir la chasse et un tourisme cynégétique, mais maîtrisé par les locaux.

Mais, de tout cela, nous reparlerons plus tard.

Claude Duthu

RÉSULTAT DE L’ENQUÊTE INTERNET AUPRES DES CHASSEURS

Plus de 10 000 chasseurs s’expriment

La Fédération Nationale des Chasseurs, en complément “des États Généraux de la Chasse”, avait lancé une vaste enquête “internet” auprès des chasseurs. Nous vous avons invités à y participer et certains d’entre vous l’ont fait.

BUT : Identifier les attentes des chasseurs et cerner leurs motivations, en complément des informations recueillies par les enquêtes CSA réalisées auprès des chasseurs en 2006 et de l’opinion publique en 2008.

Identifier les convergences et divergences de vues par rapport aux propositions émises par les fédérations lors des groupes de travail régionaux.

Ce questionnaire était anonyme et les chasseurs internautes ont été invités à mentionner leur N° de validation du permis de chasser, afin que leurs réponses soient prises en compte.

Nombre de chasseurs ayant répondu : 10167

Vous trouverez le résultat de ce sondage sur le site internet de la F.N.C rubrique :

http://www.chasseurdefrance.com/documents/projection_15_fevrier_matin.pdf



Côté Migrateurs

Mais où sont passées les palombes ?

Commentaires sur la saison de migration (Données recueillies sur les quatre cols suivis au pays Basque)

Cette année, les effectifs recensés s'élevaient à 940.455 palombes.

Les opérations d'observation ont mis en avant les 2 pics de migration traditionnels, le 21 et les 26-27 octobre 2010 avec, respectivement, 45.480 et 290.020 oiseaux recensés (soit 76,69% de la migration totale).

Les palombes sont passées majoritairement sur Urrugne (bord de mer) et Sare (le col situé le plus à l'ouest de la chaîne des Pyrénées) par vent d'Est, et peu sur les cols de Banca et Arnéguy où les vents étaient orientés plutôt au secteur Sud.

Dès le début novembre, le mauvais temps s'est installé dans les plaines du Sud-Ouest ainsi que sur le massif pyrénéen. Les oiseaux, en provenance du nord de l'Europe ont dû faire étape forcée dans les départements des Landes, du Gers, de la Gironde, du Lot-et-Garonne et, dans une moindre mesure, au nord du Béarn où ils ont trouvé une glandaie exceptionnelle.

Fin novembre, les oiseaux se trouvaient toujours sur ces zones où ils ont pris, pour la plupart, leurs "quartiers d'hiver".

Si l'on compare 2010 avec les 11 années précédentes, cet automne restera (comme l'an dernier) comme l'une des années ayant connu les plus faibles passages au dessus des Pyrénées. Cette constatation est toutefois à nuancer car des journées de très fort mouvement migratoire ont été signalées fin novembre et n'ont donc pas été comptabilisées. Les opérations de recensement s'arrêtant au 11 novembre.

Commentaires sur la saison d'hivernage

Concernant l'hivernage dans notre département, il a été très modeste, particulièrement pendant les trois premiers mois (novembre à janvier) et sans aucune commune mesure avec celui que nous avons connu pendant la saison 2009-2010.

Fin janvier et février, les oiseaux ont fréquenté notre département, sporadiquement dans un premier temps, puis, plus régulièrement après, en particulier pendant la deuxième partie du mois de février et jusqu'à la troisième semaine du mois de mars.



Cette situation contraste avec celle des Landes de Gascogne (et plus particulièrement la zone se situant à la limite entre les départements des Landes et celui de la Gironde), qui ont connu un hivernage remarquablement important, et cela, dès la fin octobre.

Mieux connaître pour mieux gérer

Le G.I.F.S. France (Groupe d'Investigations sur la Faune Sauvage), qui regroupe l'ensemble des fédérations départementales des chasseurs d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, a débuté un programme de suivi de pigeons ramiers par balises Argos solaires en 2009.

Cette année-là, huit oiseaux ont été équipés dans les plus importantes zones d'hivernage

situées dans le sud-ouest de la France (Gers et Landes) et dans la Péninsule Ibérique (Portugal).

En 2011, nous avons poursuivi cette opération en équipant dix nouveaux oiseaux sur les mêmes zones d'hivernage, ainsi que sur le département du Nord.

Ce programme, qui doit nous permettre de mieux appréhender la biologie de l'espèce, et en particulier le fonctionnement de la migration, mais aussi les stratégies d'hivernage annuelles et inter-annuelles, doit se dérouler sur cinq ans.

Il est soutenu financièrement par la Fédération Nationale des Chasseurs.

SALON AGRICOLE 2011

Lors du dernier salon agricole qui s'est déroulé à Tarbes, votre Fédération avait installé, une fois encore, sa magnifique volière dans cette enceinte.

Comme d'habitude, ce stand eut beaucoup de succès, tant auprès des petits que des grands.

La qualité et la beauté des animaux présentés n'y sont certes pas étrangères et les lapins "malicieux" ont remporté la palme des suffrages.

Un grand merci à tous nos personnels et aux administrateurs qui se sont dévoués, ainsi qu'aux associations de chasse spécialisées qui ont mis une nouvelle fois "la chasse" en valeur.

Barousse, terre d'accueil cynégétique !

En matière cynégétique, la vallée de Barousse est, depuis longtemps déjà, une terre d'accueil pour de nombreux chasseurs.

Une nouvelle fois, le 12 février 2011, et à l'initiative de François Fortassin, Sénateur et Vice-président du Conseil Général, deux nouveaux hôtes prestigieux venaient goûter aux joies d'une partie de chasse aux cervidés sur la commune de Sarp.

IL s'agissait cette fois de Gilbert Duclos-Lassalle, ex coureur cycliste, et de Michel Charasse, que l'on ne présente plus en Barousse, tant il s'y sent comme chez lui !



LA GAZETTE OFFICIELLE DE LA CHASSE ET DE LA NATURE

Bulletin d'information
et de liaison des dirigeants de la Chasse

Une publication hebdomadaire
de l'Office des Nouvelles Européennes
(Agence de presse)

**Supplément au n° 2235
du 8 avril 2011**

Direction - Administration
2, Avenue Maréchal Foch - 65100 Lourdes
Tél : 05.62.94.08.00 - Fax : 05.62.94.80.08
E-mail : rene.lacaze@wanadoo.fr

Fondateur : Léo Sennegon
Directeur de la publication :
Marie-Chantal Lacaze
Rédacteur en chef : René Lacaze

Abonnement : 05.62.94.08.00
Vente par abonnement
Commission Paritaire N° 0311 T 80471
Réalisation / Impression : ONE Lourdes
Routage 205 - ISSN 1251-859X

Un encart publicitaire est joint à ce supplément

Superbe finale nationale sur sanglier !



L'équipage Milhorat, de l'Ariège, victorieux de cette finale 2011, ici en compagnie du Président J-Marc Delcasso, J-Luc Fernandez (Président du 09) et de Joël Aspect, Président de l'A.F.A.C.C.C. 65.

La meute Tanzilli, venue de l'Ain, a eu le plaisir de découpler sous le château de Gaston Phébus à Mauvezin.

Organisée par l'A.F.A.C.C.C. 65 (Association Française pour l'Avenir de la Chasse aux Chiens Courants), la finale nationale de meutes sur sangliers s'est déroulée les 25, 26 et 27 mars 2011 à Castelnau-Magnoac.

Le déroulement des ces journées a été un franc succès, tant la qualité de l'organisation était à la hauteur de l'événement.

Ce ne sont pas moins de 17 meutes, venues de toute la France, qui découpèrent sur trois jours dans le pays des coteaux.

Les conditions météorologiques très différentes au cours de ces épreuves ne permirent pas à tous les concurrents de s'exprimer dans les mêmes conditions. Mais l'essentiel était de participer...

Félicitations à l'A.F.A.C.C.C. 65, en particulier à son Président Joël Aspect et aux "chevilles ouvrières" de cette association pour leur dévouement et leur savoir faire. Ils ont porté haut les couleurs de la chasse aux chiens courants dans notre département.

La qualité de l'organisation, unanimement reconnue et la présence d'un nombreux public "d'aficionados" ont rehaussé la qualité des ces épreuves.

Les maires, le Conseil général, les sponsors, la Fédération départementale des chasseurs, sans oublier les accompagnateurs, les bénévoles et les juges ont aussi contribué à ce grand succès.

Le dimanche après midi, après un repas convivial qui rassembla près de 450

personnes, les résultats ont été proclamés.

Palmarès

1^{er} : Milhorat (A.F.A.C.C.C. 09)

2^{èmes} ex-aequo :

- Benoît Le Borgne (A.F.A.C.C.C. 22)
- Bogey (A.F.A.C.C.C. 74).